

Avis de constitution

SOCIETE « ETABLISSEMENT ISMOSSAL » en abrégé « ETS ISMOSSAL »

Siège ABIDJAN-MARCORY SANFIL ALIODAN NON
LOIN DE LA CITE SETAO LOT 569, ILOT 59., Lot 569, Ilot
59

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/05/2025 , et enregistrés au CEPICI le 03/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENT ISMOSSAL » en
abrégé « ETS ISMOSSAL »

Objet : La société a pour objet en tous pays mais principalement sur le territoire de la République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger, toutes opérations et activités pouvant concerner directement ou indirectement :

- Vente de pièces détachées de véhicules ;
- Vente de pièces de machines industrielles ;
- Élevage de tout genre ;
- Quincaillerie Générale ;
- Epicerie.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-MARCORY SANFIL ALIODAN NON
LOIN DE LA CITE SETAO LOT 569, ILOT 59., Lot 569, Ilot 59

Dirigeant(s) M KONATE IBRAHIMAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06848 du 04/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40987/GTCA/RC/2025 du 04/07/2025

